

Technique d'Expertise d'Assurance

RS1396 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	313
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	31/12/2021

Certificateur(s)

FEDEA CONSEIL & FORMATION · SIRET : 42874421300011

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Expertises et évaluations dans le domaine des assurances de biens et de responsabilités.

Disposer des connaissances de base pour effectuer des missions d'expertise en dommages et responsabilités au service des assureurs et des assurés.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Analyser les biens et leurs valeurs en utilisant la réglementation en vigueur dans le but d'évaluer le montant des biens du sinistré ;

Evaluer le montant des dommages matériels selon les règles du Code de l'Assurance en vigueur et la protection des biens qui seront ensuite remplacés et/ou remboursés selon un règlement en vigueur ;

Analyser les conditions d'assurance en adéquation avec le droit des assurances et contrats ;

Mettre en exergue les causes du sinistre en relation avec le droit, les réglementations et les jurisprudences ;

Rechercher les responsabilités applicables aux sinistres.

Compétences en matière de droit et responsabilités.

Compétences en matière de droit du contrat d'assurance.

Compétences en matière d'assurance.

Compétences en matière de techniques d'expertise (bâtiment, matériel, finance).

Compétences en matière de conventions d'assurances.

Cf. Référentiel "Technique d'Expertise d'Assurance" au lien suivant :

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Justifier d'un minimum de trois années d'expertise, à titre indépendant ou salarié, au service des assureurs ou des assurés.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/12/2021
-------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RS6657

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/1396/>